

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	34 (1962)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	Industrialisation du canton de Vaud
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-125302">https://doi.org/10.5169/seals-125302</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Industrialisation du canton de Vaud

44

Traditionnellement, le thème de l'industrialisation est à l'ordre du jour de l'actualité économique vaudoise. Où en sont aujourd'hui les efforts entrepris pour promouvoir ce développement industriel ?

En 1960, le canton comptait 751 exploitations industrielles comprenant 32 846 ouvriers et employés soumis à la loi sur les fabriques. Le secteur des machines et appareils était et est encore de loin le plus important avec 122 exploitations et 10 572 ouvriers et employés, suivi de l'horlogerie, bijouterie (75 exploitations, 3269 ouvriers et employés), puis des arts graphiques, de la métallurgie, de l'alimentation, boissons et tabacs. Selon les résultats provisoires de la statistique fédérale sur les fabriques du 14 septembre 1961, il y avait à cette époque 773 exploitations industrielles dans le canton (soit une augmentation de 22 unités par rapport à l'année précédente) occupant 36 037 ouvriers et employés (+ 3191). Cela place notre canton au cinquième rang des cantons suisses pour le nombre d'industries, au sixième rang pour le personnel occupé, alors que nous figurons au troisième rang pour le nombre de la population.

Quels sont les principaux centres industriels du canton ? 46,5% des exploitations du canton occupant 42,9% du personnel des fabriques sont situées dans le triangle Lausanne, Cossonay, Morges. Mais si l'on tient compte du nombre de la population on s'aperçoit que la région du Jura et du Pied du Jura est de beaucoup la plus industrielle; cette région (qui groupe les districts de Grandson, Yverdon, La Vallée et Orbe) réunit le 14,2% de la population cantonale, mais le 18,9% des exploitations industrielles et le 30% du personnel occupé.

Qui dit industrialisation pense également décentralisation industrielle qui seule assure un développement harmonieux de toutes les régions du territoire. Voyons ce qu'il en a été, au cours des mois passés, dans quelques parties du canton. L'essor économique de La Côte n'est pas sans inquiéter certains: il a été question ces derniers temps de l'installation à Gland d'une succursale des Ateliers Sécheron et d'une fabrique de machines-outils d'origine américaine (devant occuper plusieurs centaines d'ouvriers), de l'établissement à Vich d'une entreprise française de préfabrication et à Bursinel d'une usine genevoise d'emballages plastiques. La construction de l'autoroute confère un attrait nouveau à des lieux jusqu'ici exclusivement voués à l'agriculture et à la viticulture. La Côte va d'autre part forcément servir de prolongement à la banlieue industrielle genevoise trop à l'étroit.

La Plaine du Rhône, longtemps déshéritée, a vu s'ouvrir

devant elle des perspectives intéressantes depuis qu'un important complexe pétrolier y a élu domicile. D'autres projets sont à l'étude. Nous avons eu à nous prononcer l'an dernier sur la construction d'une usine allemande à Bex.

La région de Montreux devrait, elle aussi, se tourner vers des activités nouvelles tout en sauvegardant sa tradition touristique.

La ville d'Yverdon, quoique déjà largement industrielle, semble promise à un développement futur plus considérable encore. Elle dispose d'une zone d'extension suffisante et constituera d'ici quelques années un véritable carrefour routier et fluvial: l'autoroute Lausanne-Berne passera à proximité; la route nationale du Pied du Jura partira de la capitale du Nord; enfin on envisage la création d'un port lacustre à Yverdon dans le cadre de l'aménagement du futur canal transhélvétique.

Si la décentralisation industrielle est indispensable, elle pose toutes sortes de problèmes connexes:

- il s'agit de pouvoir recruter sur place le personnel ouvrier nécessaire à la bonne marche des entreprises; les communes doivent donc prévoir un équipement sportif et touristique destiné à meubler les loisirs des employés des fabriques, et par suite à retenir et à attirer la main-d'œuvre. C'est ainsi que nous avons eu à nous occuper récemment d'une patinoire artificielle qui doit s'ouvrir au Sentier;
- toute une série de mesures doivent être prises sur le plan de l'urbanisme (constructions de logements, d'installations permettant l'évacuation des déchets d'usines par exemple);
- enfin il peut arriver qu'il y ait une sorte de concurrence entre le secteur secondaire et le secteur primaire ou tertiaire. Une enquête menée par la Chambre vaudoise d'agriculture a montré que 212 communes vaudoises, s'estimant exclusivement agricoles, ne désirent pas participer à l'effort d'industrialisation. Autre exemple: une structure touristique comme celle de la région lémanique ne s'accorde pas de la présence de n'importe quel genre d'usine.

C'est pour parer aux dangers inhérents à une croissance industrielle désordonnée qu'une Commission de l'aménagement du territoire a été créée par le Conseil d'Etat au mois d'août 1961. Elle s'efforcera de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble du canton.

Nous dirons en conclusion que l'essor industriel est certes souhaitable (encore qu'un certain ralentissement serait peut-être indiqué en la période de surchauffe que nous vivons). Mais n'oublions pas que l'industrie n'est pas le seul moyen de mise en valeur de notre territoire à l'heure actuelle. D'autant plus qu'elle risque de contribuer à augmenter les effectifs de personnel étranger à une époque où les inconvénients d'une surpopulation étrangère sont souvent dénoncés. La vocation touristique et commerciale de notre canton ne doit pas être négligée. Lausanne, en particulier, devrait pouvoir profiter des avantages que lui confère une situation géographique exceptionnelle au point de rencontre des voies ferroviaires et bientôt routières de l'Europe en formation.

(Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.)